

Nérac, le 14 janvier 2022,

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique à la Mairie – Salle du Conseil Municipal, le **jeudi 20 janvier 2022 à 20 h 00.**

**Ordre du Jour :**

- XX - Adoption du procès-verbal de la séance précédente
- 001 - Compte rendu de Monsieur le Maire au Conseil en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.
- 002 - Convention de délégation de gestion – Cinéma Le Margot
- 003 - Engagement des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2022
- 004 - Achat d'une balayeuse aspiratrice avec reprise – Note de synthèse avant CAO - MAPA
- 005 - Informatisation des écoles – Financement participatif – Plan de financement
- 006 - Déploiement d'équipements sportifs de plein air en accès libre – Plan de financement
- 007 - Travaux aidés au titre des amendes de police 2022 – Sécurisation de voirie
- 008 - Attribution d'un fonds de concours d'investissement – Syndicat Territoire d'Energie 47 – Ajout de prises d'illumination pour le raccordement de caméras nomades
- 009 - Transfert du pouvoir concédant de la concession de gaz au TE 47
- 010 - Indemnités de la police municipale
- 011 - Modification du tableau des effectifs
- 012 - Subventions aux associations – Programmes 2022 – Avances et aides exceptionnelles

Nicolas LACOMBE  
Maire de Nérac  
1<sup>er</sup> Vice-président du Conseil départemental  
de Lot-et-Garonne

